



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.

PLUS  
D'INFOS

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact Presse :**

Jean-Michel Roullé, Responsable  
de la Communication  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38

➤ Développement durable

Vincent Chriqui,  
Directeur général du Centre d'analyse stratégique

a le plaisir de vous convier à la présentation du rapport :

## Le calcul du risque dans les investissements publics

en présence de  
Christian Gollier,  
Directeur de Toulouse School of Economics

le lundi 18 juillet 2011 à 11 heures  
Centre d'analyse stratégique - 18 rue de Martignac - 75007 Paris

Toute décision comporte une part d'incertitude et implique une prise de risque, au niveau individuel comme au niveau collectif. **La prévention et la gestion des risques sont ainsi depuis quelques années des thèmes majeurs du débat public.**

C'est pourquoi le Gouvernement a demandé au Centre d'analyse stratégique (CAS) de réfléchir à la meilleure manière de prendre en compte le risque dans l'optimisation et l'évaluation des politiques publiques.

Ce rapport **cherche à faire le point sur ce qu'il est raisonnable d'entreprendre**. Il décrit dans un premier temps les enjeux de la gestion du risque dans différents secteurs où la puissance publique garde un rôle prépondérant. Dans un deuxième temps, il rappelle les avancées théoriques et la manière de les articuler avec le cadre classique et bien maîtrisé du calcul coûts-avantages. Enfin, dans un troisième temps, il aborde les éléments permettant d'enrichir les pratiques ou de les initier sur des bases claires.

**Le rapport préconise cinq recommandations pour l'optimisation des décisions publiques face aux risques.**

[Rapport et Note de synthèse disponibles le 18 juillet sur www.strategie.gouv.fr \(rubrique publications/Notes d'analyse\)](http://www.strategie.gouv.fr)

Merci de confirmer votre présence par mail ou téléphone :

- **Jean-Michel Roullé**, Tél : +33 (0)1 42 75 61 37  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
- **Yann-Maël Larher** : Tél : +33 (0)1 42 75 61 51  
[yann-mael.larher@pm.gouv.fr](mailto:yann-mael.larher@pm.gouv.fr)

Retrouvez aussi les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique sur :

• Facebook : [centredanalysestrategie](https://www.facebook.com/centredanalysestrategie) / • Twitter : @CAS\_France